



HAL
open science

Les conflits: des opportunités à saisir pour l’ancrage des aires marines protégées dans le territoire.

Anne Cadoret, Jean-Eudes Beuret

► To cite this version:

Anne Cadoret, Jean-Eudes Beuret. Les conflits: des opportunités à saisir pour l’ancrage des aires marines protégées dans le territoire.. Forum mondial de la nature, UICN, Sep 2021, Marseille, France. , 2021. hal-03341367

HAL Id: hal-03341367

<https://hal.science/hal-03341367v1>

Submitted on 22 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Les conflits : des opportunités à saisir pour l'ancrage des aires marines protégées dans le territoire

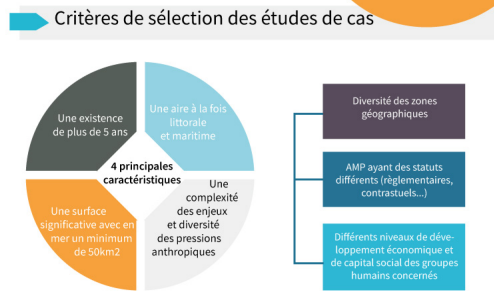
A. Cadoret / JE. Beuret

Les AMP sont des dispositifs d'action de la politique publique de conservation de la biodiversité et émanent généralement d'une autorité supérieure au local. Ces autorités tentent de les multiplier en réponse à des objectifs internationaux, mais leur inscription territoriale n'est pas toujours aisée. Elles font l'objet d'oppositions pouvant entraver la portée des mesures de conservation et sont au défi de répondre aux conflits qui animent les espaces en mutation rapide où de nombreuses activités sont présentes et se développent. La prise en compte de ces conflits est un enjeu majeur pour les AMP dont l'acceptation est parfois fragile, et n'est jamais définitivement acquise.

Quels rôles jouent les conflits dans les processus de territorialisation des Aires Marines Protégées (AMP)?

A. Identifier les conflits : 1 analyse internationale pour révéler similitudes et dissemblances entre études de cas

- Référentiel théorique**
- Géographie sociale de l'environnement, political ecology
 - Economie des territoires, économie des institutions
- Démarche méthodologique**
- Synthèse de la littérature, complétée au fil du projet
 - Grilles d'analyse, affinées au fil du projet
 - Recueil d'informations sur le terrain (2017-2019)
 - Interviews (201)
 - Archive (Plan de gestion, presse locale, cartes, ...)
 - Observation (Participation à des consultations (4 cas), terrain)
 - Traitement des informations
 - Biographie de chaque AMP, chronologie
 - Analyse thématique transversale
 - Réalisation de synthèses, schémas, cartes...



B. Les conflits jouent un rôle tout au long du processus de territorialisation de l'AMP

Des conflits qui traduisent des difficultés d'acceptation : exemples

Dénoncer des mesures
Grèce, AMP de Zakynthos.
La protection des zones de pontes de tortues a nécessité des reconfigurations d'accès de plages, notamment au sujet d'une plage utilisée quasiment comme une route en hiver : l'exclusion des véhicules a engendré de fortes oppositions. La sectorisation de l'AMP, sur terre et en mer, non concertée, a suscité de violentes réactions et mis en échec la reconnaissance locale de l'AMP : les pêcheurs par exemple ont préféré ignorer le parc national une fois créé. 13 ans après sa création, l'AMP parvient à intégrer les pêcheurs dans sa dynamique grâce à des initiatives de gestion partagée passant par des liens interpersonnels patiemment construits par des agents souhaitant rompre avec l'absence d'inclusion de départ.

Freiner une action de conservation
Nouvelle-Zélande, AMP du Golfe de Hauraki
Parfois, les oppositions sont très feutrées... Le Parc marin du Golfe de Hauraki, qui se matérialise par un forum devant influencer et mettre en cohérence les politiques territoriales ou sectorielles qui affectent le périmètre, se heurte à l'hostilité de l'administration des pêches qui met en avant ouvertement ses prérogatives et le fait qu'elle ne peut pas ou ne veut pas coopérer. L'effectivité de l'AMP est mise en échec, l'élaboration du plan de gestion est gelée, l'acceptation inter-institutionnelle de l'AMP remise en cause.

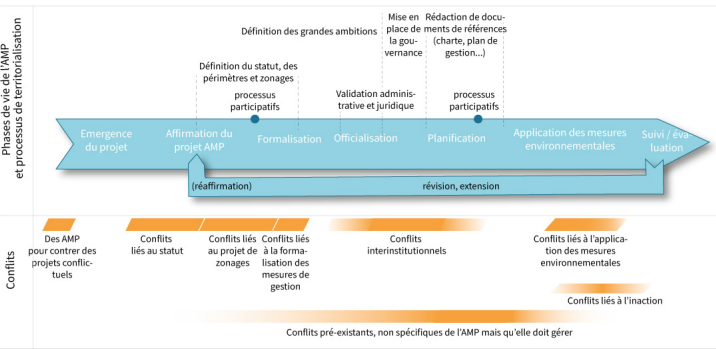
Demander une mesure de gestion
Corée du Sud, AMP de Taean Haean.
La construction d'une route sur un massif dunaire reçoit l'aval du Parc national de Taean Haean (2000). Des résidents et associations manifestent contre l'inaction du Parc, s'enterrant dans les dunes jusqu'aux épaules. Le conflit conduit l'AMP à se saisir de la problématique de la restauration dunaire et à se positionner contre le projet de route qui sera abandonnée et l'acceptation des acteurs de la conservation favorisée.

Remettre en cause un statut
Brésil, AMP de Jureia-Itatins
Les oppositions au statut de l'AMP s'enchaînent depuis des années (manifestations, expulsions, médias, oppositions électorales, contentieux...). En 1986 est créée une station écologique, théoriquement sans occupation humaine alors que cet espace est anciennement habité (2 500 personnes) par la communauté caçara et, plus récemment, par des résidents secondaires. Le statut de réserve intégrale, revendiqué par des scientifiques, n'est pas acceptable pour des populations qui vivent sur le même territoire. Après 17 années de lutte autour des statuts ont engendré une Mosaïque d'Unités de Conservation, avec la création de la Réserve de développement soutenable, où se concentre la communauté caçara. Mais aucun plan de gestion n'a encore abouti. Lutter pour un statut d'aire protégée particulier, c'est aussi lutter pour la survie d'une population, d'une identité.

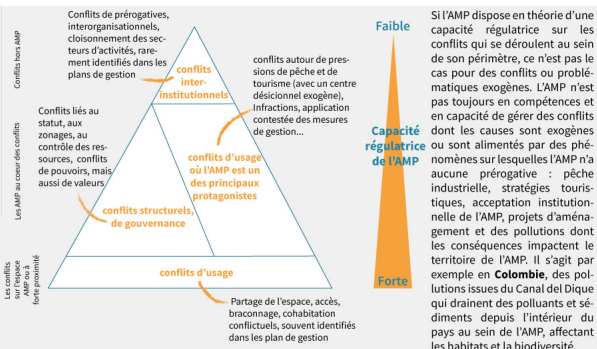
Conflits non-explicités = problèmes non-traités

Le manque et souvent l'absence de compétences spécifiques de gestion des conflits ne permettent pas de les expliciter. Or, les conflits interagissent avec les modes de gestion et sont en interaction dynamique. Les oppositions sont alors des freins pour l'AMP, comme un boulet attaché à la cheville empêche d'avancer.
Expliciter les conflits a permis dans quelques cas de traiter un problème de fonds. A Rapa Nui, c'est l'explosion et l'explicitation du conflit mettant à nu l'épreuve les proximités locales et le projet d'AMP, qui repose les bases d'un mode de gestion et de gouvernance pouvant ancrer l'AMP dans le territoire. Les conflits peuvent être un tremplin pour repenser une action grâce à son explicitation, à l'image d'une balle qui rebondit.

Des conflits omniprésents dans la trajectoire des AMP

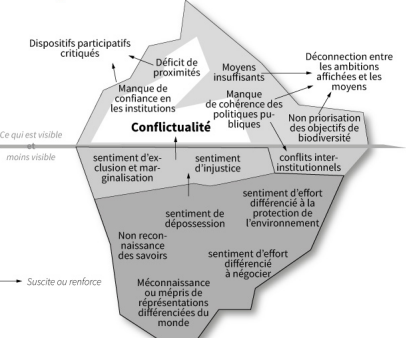


Des conflits difficiles à gérer, d'autres qui restent hors de portée



C. Les conflits jouent un rôle de révélateurs d'enjeux sous-jacents

Principaux déterminants de la conflictualité associée aux AMP



Certains déterminants sont visibles et concernent directement les politiques publiques, d'autres, sont masqués. Parmi eux : les sentiments de dépossession, d'injustice, marginalisation. Ils sont la traduction d'un trouble des territorialités, et une manifestation de leur insuffisante prise en compte dans le processus de territorialisation de l'AMP, qui affecte l'acceptation du dispositif par les acteurs locaux, sa légitimité sociale et son ancrage territorial.
A Moorea, le fractionnement du lagon issu d'une vision géométrique d'un espace à gérer, ni les représentations traditionnelles de la gestion spatiale de l'île et d'une appropriation qui part du sommet de la montagne et s'étend jusqu'au récif. Les zones de non-prélèvement ont « dépossédé l'habitant de son espace. L'espace est devenu le domaine public... et de personne » (entretien, 2018). La création de zones permanentes de non-pêche déconnectées des zones terrestres adjacentes et de la population qui y vit rompt le lien entre les habitants et leur espace de vie et d'apprentissage de la mer. Des crispations alimentent les oppositions et l'acceptation de l'AMP est donc durablement affectée.
Dans le Golfe de Mannar de 2002 à 2012, comme en Colombie de 1999 à 2004, des actions de concertation et de soutien à des activités non extractives ont favorisé la construction de proximités, ultérieurement mises à mal par la discontinuité de ces politiques.

D. Les conflits : 1 rôle d'alerte et de leviers d'adaptation

Comment tirer parti des conflits ?

- Expliciter les conflits
 - Analyser les conflits
 - Interpeller les acteurs exogènes à l'AMP
 - Construire à partir des conflits
- Des innovations issues de conflits émergent en termes de gouvernance, de proximité, ou d'actions, mais elles ne voient le jour que là où les AMP investissent dans le traitement de la conflictualité.

Quels leviers actionner ?



Exemple : (re)construire des proximités : Le processus de concertation mis en place par l'AMP de Port-Cros pour la formalisation d'actions Natura 2000 en mer (2005-2006), à Porquerolles, a produit des proximités via des réunions accompagnées de nombreux échanges informels : en résulte une arène centrale de dialogue et de co-construction de mesures de gestion, qui a porté la création d'une zone de non-pêche appelée « zone ressource » en 2008. Des proximités fortes se sont nouées au sein du groupe, où l'intimité entre les participants et l'AMP est possible, ce qui permet d'explicitier, désamorcer des conflits et de restaurer un climat de confiance entre usagers, habitants et l'AMP.

La prise en compte des conflits permet à l'AMP de se saisir de problèmes pour adapter un modèle de gestion à des spécificités locales, favorisant l'acceptation sociale de la politique publique de conservation de la biodiversité. Car si les AMP divisent, elles opposent d'abord différentes façons de concevoir la conservation, plutôt que des partisans et opposants à la conservation. La prise en compte des conflits permet de dépasser ces fractures, l'AMP pouvant devenir un tremplin pour appuyer des changements sociétaux, repenser le dispositif de conservation en considérant les particularités locales, dont certaines sont éclairées par l'analyse des conflits. Rester indifférente aux enjeux que révèlent ces conflits, notamment ceux qui ont traités aux territorialités, c'est risquer une rupture irréversible avec la population sur laquelle l'AMP a, dans les principes, le soin de veiller. La conservation de la biodiversité ne peut être pérenne sans les populations. Se saisir des conflits est pour l'AMP une occasion de favoriser son acceptation et de s'ancrer dans le territoire, au bénéfice de l'environnement.